

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_136

**CONVENTION CADRE PARTENARIALE - CRÉATION DU GROUPE RÉGIONAL D'EXPERTISE
SUR LE CLIMAT DE LA RÉUNION**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DEUX OCTOBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **26/09/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
32	9	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Monsieur Moussa SAÏD, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Madame Sylvie PAYET, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_136

CONVENTION CADRE PARTENARIALE - CRÉATION DU GROUPE RÉGIONAL D'EXPERTISE SUR LE CLIMAT DE LA RÉUNION

I – CONTEXTE

Les milieux insulaires, à l'instar de La Réunion sont particulièrement vulnérables face aux risques climatiques. L'éloignement géographique, l'insularité, la limitation des espaces, des ressources, accentuent cette vulnérabilité et fragilisent leur économie (souvent dépendante de l'extérieur pour l'alimentation et l'énergie), leur sécurité hydrique et énergétique. Par ailleurs, chaque île présente des caractéristiques propres – physiques, biophysiques, sociales, culturelles, économiques, politiques – qui influent sur les risques encourus, mais également sur leur résilience et leur capacité d'adaptation.

Les collectivités locales jouent un rôle central dans la mise en œuvre de politiques publiques. Pour répondre aux enjeux climatiques, elles doivent disposer d'outils d'aide à la décision et de données, adaptés aux spécificités territoriales et intégrables dans les démarches de planification territoriale (SAR, SRCAE, PPE, ScoT, PLU, PCAET, ...). Les documents stratégiques doivent être éclairés par une meilleure connaissance et appropriation des impacts du changement climatique et des leviers d'adaptation.

Dans ce contexte, il est nécessaire de :

- Informer et de fédérer les acteurs locaux autour d'une vision commune pour anticiper, atténuer et s'adapter aux impacts du changement climatique ;
- Reconnaître l'importance d'une approche interdisciplinaire et collaborative à l'interface Science-Société pour comprendre, anticiper les risques climatiques, faciliter le transfert de connaissances et de rapprocher la science de la politique publique ;
- Reconnaître l'importance de structurer une gouvernance collaborative et inclusive pour assurer la pertinence et l'efficacité des actions menées.

II- VISION DU GREC REUNION

C'est en ce sens que la Région Réunion a décidé de créer le Groupe Régional d'Expertise sur le Climat de la Réunion (GREC REUNION). Ce groupe doit devenir le pôle d'expertises et de concertations de référence à la Réunion, permettant aux acteurs du territoire (publics, privés et citoyens) de comprendre et de s'adapter aux impacts directs, indirects du changement climatique en s'appuyant sur des connaissances scientifiques solides et une interface sciences-société renforcée. Le GREC REUNION portera également l'ambition de fédérer les acteurs de l'Indianocéanie, et de coopérer plus largement avec les territoires insulaires, avec lesquels La Réunion partage des défis climatiques.

III- ENJEUX ET MISSIONS DU GREC REUNION

Le GREC REUNION se fixe pour objectif de répondre aux enjeux suivants :

- Anticipation et gestion des risques climatiques ;
- Renforcement de l'interface Science-Société ;

- Facilitation du dialogue et la collaboration des deux sphères ;
- Meilleure prise en compte des connaissances scientifiques dans l'action publique ;
- Meilleur alignement de la recherche vers les besoins du territoire ;
- Formation et sensibilisation de la société ;
- Formation et sensibilisation de la science aux besoins de l'action publique.
- Fédérer, coordonner et accompagner l'adaptation au changement climatique.

Pour atteindre ces enjeux et orientations, le GREC REUNION se voit confier les missions suivantes :

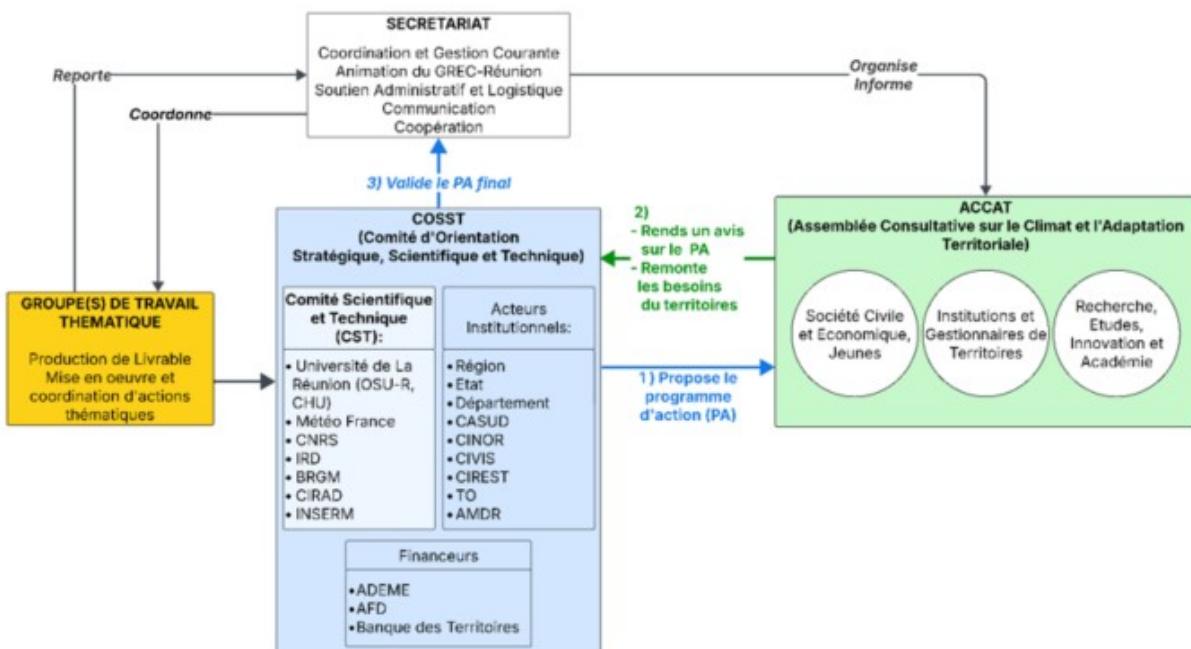
- Production et synthèse des connaissances ;
- Conseils et expertises ;
- Formation et transfert de connaissances ;
- Coordination, ingénierie et accompagnement de projets ;
- Mobilisations et sensibilisations.

IV - GOUVERNANCE

Le GREC Réunion s'appuie sur un mode de gouvernance multi-acteurs, à la fois scientifique, institutionnel, socio-économique et citoyen. Il vise à garantir une représentation équilibrée des acteurs, une transparence des processus de décisions et une indépendance scientifique.

Le GREC Réunion est doté des instances suivantes :

- Assemblée Consultative pour le Climat et l'Adaptation Territoriale (ACCAT) ;
- **Comité d'Orientation Stratégique Scientifique et Technique (COSST)**. Une partie des membres du COSST compose le Comité Scientifique et Technique (CST) :
 - Secrétariat
 - Groupes de Travail Thématisques (GTT)



V- LE COSST – COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Le COSST est l'instance de pilotage stratégique du GREC Réunion, assurant l'adéquation entre les travaux scientifiques et les besoins du territoire.

Le COSST se compose de :

- 1 représentant du Conseil Régional de la Réunion assurant la présidence du COSST du GREC-Réunion.
- 1 représentant de L'Etat,
- 1 représentant du Conseil Départemental de la Réunion,
- **5 représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : 1 représentant pour chaque signataire de cette convention-cadre : CASUD, CIREST, CIVIS, CINOR, TO,**
- 1 représentant de l'Association des Maires de la Réunion (AMR),
- 1 représentant de l'ADEME,
- 1 représentant de l'AFD,
- 1 représentant de la Banque des Territoires,
- 1 représentant du BRGM,
- 1 représentant du CIRAD,
- 1 représentant du CNRS,
- 1 représentant de l'IRD,
- 1 représentant de l'INSERM,
- 1 représentant de Météo-France,
- Et 1 représentant de l'Université de La Réunion.

Il définit la stratégie globale et le programme d'actions annuel du GREC Réunion. Il identifie et soumet au CST les questions d'intérêt territorial nécessitant une expertise scientifique.

Le COSST se réunit à minima une fois par année civile. Les décisions relatives à ses missions (orientations stratégiques, budget, actions de dissémination) sont prises à la majorité des membres présents et représentés, en recherchant prioritairement le consensus.

Chaque représentant du COSST dispose d'une voix unique.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** la publication du 3^{ème} Plan National d'Adaptation au changement climatique en date du 10 mars 2025,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,

Considérant,

-la révision en cours du Schéma d'Aménagement Régional et en particulier la réalisation du chapitre individualisé « Climat-Air-Energie » comprenant l'élaboration d'une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique ;

-le souhait exprimé par la Présidente de Région de créer un Groupe Régional d'Expertise sur le Climat de la Réunion lors du séminaire sur l'impact du changement climatique sur les politiques publiques du 16 mai 2023, des assises régionales des risques naturels des 12 et 13 octobre 2023 et de la première conférence des parties (COP) territoriale le 16 décembre 2023 ;

-l'élaboration en cours du Schéma de Cohérence Territorial et en particulier la compatibilité avec le chapitre individualisé « Climat-Air-Energie » du Schéma d'Aménagement Régional ;

-la nécessité pour la CIREST de nommer un représentant au sein de ce groupe.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 41 « Pour »,

- **D'APPROUVER** les termes du présent rapport et la convention cadre partenariale de création du Groupe Régional d'Expertise de la Réunion (annexe) ;
- **DE DESIGNER** en tant que représentant de la CIREST au Comité d'Orientation Stratégique Scientifique et Technique (COSST) du GREC RÉUNION, M. Patrice BOULEVART ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

Patrice SELLY